



Communiqué des organisations syndicales de salariés de la presse magazine

Le SEPM (Syndicat des Éditeurs de la Presse Magazine) a dénoncé en avril dernier, les conventions collectives cadres et employés de la branche.

Pourquoi dénoncer des conventions qui avaient été renégociées puis signées par l'ensemble des organisations syndicales et le SEPM en novembre 2013 ? Et qui sont le résultat d'un compromis entre les anciennes conventions de la presse magazine d'opinion (l'ex SPPMO) et la presse magazine d'information (l'ex SPMI).

Le SEPM tente de l'expliquer en mettant en avant les difficultés du marché, les baisses récurrentes des résultats, ainsi que la baisse des aides à la presse.

L'attitude du SEPM est particulièrement malhonnête. Après avoir profité des mesures gouvernementales depuis 2012 (CICE, pacte de responsabilité), les Lagardère, Prisma, Mondadori, Altice et consorts se justifient en invoquant une hausse des tarifs postaux (depuis largement revue à la baisse suite à un intense lobbying du SEPM) et une attitude hostile et méprisante des pouvoirs publics pour la presse « populaire ». Alors que leur logique est purement financière, comptable au détriment de la qualité des titres et de l'information.

Avec cette dénonciation le SEPM n'a, en fait, qu'une obsession, baisser le coût de la main d'œuvre et réduire le montant des prochaines restructurations.

Pour preuve le SEPM souhaite pouvoir renégocier les articles suivants :

- l'article 1, le champ d'application
- l'article 7, la période d'essai
- l'article 10, le remplacement
- l'article 25, **les indemnités de licenciement**
- l'article 26, **l'indemnité de départ à la retraite**
- l'article 27, l'indemnité de mise à la retraite.

Derrière une telle dénonciation, il y a surtout des actionnaires obsédés par la rentabilité et les profits au mépris du lecteur et des magazines que des femmes et des hommes ont à cœur de fabriquer.

Cette logique financière tire tous les acquis sociaux vers le bas, en créant toujours plus de précarité. A contrario, défendre l'emploi qualifié, avoir des conventions collectives protectrices pour garantir les statuts et de bonnes conditions de travail, donnent un avenir à une presse de qualité.

Aujourd'hui ce sont les conventions collectives des employés et des cadres qui sont attaquées, mais demain ? Quand les directions d'entreprise s'enferment dans la logique du low-cost elles finissent par tout tirer vers le bas. Externalisation, auto-entreprenariat, flexibilisation accrue, augmentation des charges de travail, perte de sens, manque de reconnaissance... Aucune catégorie de salariés n'est à l'abri !

Les organisations syndicales invitent l'ensemble des salariés à se mobiliser pour les conventions collectives, les emplois, les conditions de travail lors de la prochaine réunion prévue avec le SEPM le mardi 20 septembre à 9h30.

Alors que les directions d'entreprise en demandent toujours plus aux salariés sans jamais en retour reconnaître leur travail le SEPM souhaite remettre en cause les acquis sociaux. C'est intolérable. Ce n'est pas aux salariés de payer l'addition des errements stratégiques de nos éditeurs!

C'est donc le moment de se rassembler devant le siège du SEPM pour faire entendre notre voix et le faire reculer en pesant sur les négociations.

Le 16 septembre 2016

Dites le haut et fort le 20 septembre !

Venez défendre vos droits, votre avenir dans le métier, vos conventions collectives

Rassemblement devant le SEPM, 26 avenue de l'Opéra, à 9h30